

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > Semaine de la mobilité.
Le passeport est né
- > Stationnement. Dépénalisation :
du nouveau
- > Bus. Une navette pour le parc Créalys
- > Vélo. Prêt ou location pour les
étudiants du namurois

> **sommaire**



Passeport mobilité. Source : « Semaine de la Mobilité », édition 2006

> Semaine de la mobilité

Le passeport est né !

Comme chaque année, la Semaine de la mobilité se déroulera dans toute l'Europe du 16 au 22 septembre. Elle aura pour thème : « Les changements climatiques : un défi pour chacun ! ».

Pour sa septième édition en Wallonie, elle propose un nouveau concept : le « passeport mobilité ». En effet, bon nombre d'initiatives en matière de mobilité, plus respectueuses de l'environnement, existent. Elles sont généralement trop peu connues et surtout insuffisamment utilisées. C'est pourquoi il s'agira cette année de donner l'occasion à tout citoyen de tester ces différentes alternatives à l'autosolisme : le covoiturage, les voitures partagées, le bus, le train, le vélo, les parkings relais, les itinéraires piétons, ... en proposant au grand public intéressé un petit livret détaillant divers avantages régionaux et locaux. Celui-ci peut être obtenu gratuitement sur simple demande via le site Internet de la Semaine de la mobilité, le numéro vert de la Région wallonne (0800 1 1901), dans les maisons du TEC, ... Le Passeport Mobilité contient jusqu'à 150 € d'avantages grâce auxquels les utilisateurs pourront tester les services proposés. De plus, les détenteurs du Passeport auront également l'opportunité de participer au grand concours « Défi pour l'environnement » et ainsi tenter de remporter l'un des 10 vélos mis en jeu. Des petits déjeuners de la mobilité, animés en direct sur les ondes de Vivacité, seront également organisés à l'intention des utilisateurs du passeport mobilité.

Par ailleurs, forte de son succès lors des éditions précédentes, l'action « La Wallonie à vélo » sera renouvelée et organisée dans 22 communes. Et dans les cinq provinces wallonnes, les entreprises seront invitées à participer à des rencontres afin d'informer sur les mesures potentielles qui peuvent être mises en œuvre en matière de mobilité.

Des occasions à ne pas manquer !

Contacts : Ariane DUKERS
Tél. : 081 77 31 33
adukers@met.wallonie.be
Nathalie LAZZARO
Tél. : 081 77 31 01
nlazzaro@met.wallonie.be
<http://semaine.mobilite.wallonie.be>

> Stationnement

Dépénalisation : du nouveau

La loi du 7 février 2003 avait dépénalisé un certain nombre d'infractions en matière de stationnement : stationnement payant, en zone bleue, sur les emplacements réservés aux riverains, ... Les agents de police n'étaient donc plus compétents pour constater ce type d'infractions, conduisant ainsi les communes à se diriger vers d'autres formules de contrôle : soit la désignation d'un agent communal chargé de cette tâche, soit l'appel à une société privée.

Depuis le 10 mai dernier, date d'entrée en vigueur de la loi du 1er avril 2006¹, « le stationnement dépénalisé peut être constaté, jusqu'à une date déterminée par le Roi, par les agents de police en vue d'établir la redevabilité de la rétribution ou taxe de stationnement due en exécution de la loi du 22 février 1965 permettant aux communes d'établir des redevances de stationnement applicables aux véhicules à moteur ». Les communes ont donc, dorénavant, le choix entre trois solutions : l'agent communal, la société privée ou l'agent de police (ex-auxiliaire). À noter qu'une circulaire est encore attendue pour clarifier différents points.

¹ Loi du 1er avril 2006 : Loi relative aux agents de police, à leurs compétences et aux conditions d'exercice de leurs missions, article 2 (Moniteur belge du 10 mai 2006).



Source : ICEDD asbl

Une navette pour le parc Créalys

Dans le cadre du Plan de mobilité de zones d'activités économiques en Province de Namur, étude pilote initiée par le Gouvernement wallon et le CESRW, une navette vient de voir le jour, afin de permettre aux travailleurs de relier la gare de Namur au parc scientifique Créalys, situé aux Isnes (Gembloux), à 11 km de Namur.

Fin 2005, le TEC avait décidé de supprimer la ligne régulière qui desservait le site, trop peu fréquentée et insuffisamment rentable. Or, des enquêtes réalisées apparaissent un intérêt certain pour l'utilisation d'un transport collectif. Il fallait donc organiser une nouvelle desserte, efficace et rationnelle, permettant de répondre à la demande. Un service spécifique a été mis sur pied et une expérience pilote d'un an, reconductible une année supplémentaire, a démarré en juillet. Une évaluation sera effectuée et des adaptations seront réalisées si nécessaire.



Navette « Crealys ». Source : ICEDD asbl

Un van de huit places (+ chauffeur) attend dorénavant les employés et visiteurs à la gare de Namur à 8h et quitte le parc à 17h15 pour effectuer le chemin inverse, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. Les entreprises peuvent acheter des « pass-park » de vingt voyages au prix de 20 € (membres de l'asbl Idéalys : association des entreprises du parc) ou de 22 € (non-membres).

Le coût de la navette est de près de 6 200 € par an. Elle a été confiée à une société de taxis qui traite directement avec les TEC, celui-ci jouant ainsi son rôle nouveau de manager de la mobilité, dans le cas présent au profit des entreprises. Il s'agit en fait d'un véritable partenariat puisque 50% des frais sont pris en charge par la Région wallonne, les autres par l'asbl Idéalys.

C'est la première initiative de ce genre en Wallonie. Mais un autre projet de desserte du zoning sud de Nivelles est proche de la concrétisation.

Contact : Pascal BLOCTEUR
Tél. : 081 77 30 90
pblocteur@met.wallonie.be

Prêt ou location pour les étudiants du namurois

Et oui, cela ne se passe pas seulement dans d'autres pays ou régions ! Si les exemples de Nantes, de Leuven, de Gand, ... sont bien connus, à Namur aussi, depuis trois ans, le Gracq met à la disposition des étudiants de l'enseignement supérieur, gratuitement, une vingtaine de vélos de récupération durant l'année académique. Seule une caution de 75 € est demandée.

Ils sont réservés longtemps à l'avance et le Gracq n'est pas en mesure de satisfaire chaque année toutes les demandes. C'est pourquoi il vient de commander une dizaine de vélos neufs et aimerait élargir encore ce service. Vu la qualité du matériel, une location de 50 € par an sera sollicitée et la caution s'élèvera à 150 €.

L'étudiant bénéficiera en outre d'une formation à la conduite dans le trafic, d'une formation mécanique et recevra un cadenas. Il signera également une sorte de charte reprenant quelques règles pour éviter les mauvaises surprises : vol, dégradation, ... Quant au petit entretien des vélos, la Maison des cyclistes met son atelier à disposition des étudiants, sur demande. En cas de dégâts plus importants, les réparations sont prises en charge.

Une initiative de plus en faveur d'un mode de transport qui se justifie parfaitement dans ce contexte et qui devrait faire des émules dans d'autres villes wallonnes ... À creuser !

Contact : Séverine VANHEGHE
Maison des Cyclistes de Namur - GRACQ
Tél. : 081 81 38 48
mdc.namur@gracq.org



Source : ICEDD asbl

Observatoire de la mobilité

Nouvelles coordonnées à partir du 11 septembre 2006
IWEPS - Observatoire de la mobilité
rue du Fort de Sualrée 1, 5001 Belgrade (Namur)
Tél. : 081 46 84 11 – Fax : 081 46 84 12
info@iweps.wallonie.be



> Conseils de Lecture

Jean-Marc Antoine BAILET, **Le volant rend-il fou ? Psychologie de l'automobiliste**. L'Archipel, 2006.

Les femmes conduisent mieux que les hommes ... C'est l'une des conclusions de cet ouvrage sur la psychologie de l'automobiliste, qui bouscule nos a priori sur les comportements au volant ! Fruit de six années de travail, documenté, concret et rédigé à l'attention du grand public, cet essai montre pourquoi nous devenons un autre dès que la clef de contact est enfoncée ...

Sur les pas de Tom et Lila : support d'apprentissage pour l'enfant piéton. La Prévention routière, 2004.

En ce mois de rentrée scolaire, zoom sur une publication à but pédagogique à destination des enseignants et des élèves du cycle primaire inférieur. Ce document se compose de 16 dossiers, conçus pour permettre aux élèves d'acquérir progressivement les notions fondamentales de la circulation piétonne, d'un DVD proposant différentes séquences de « mise en situation » aux enfants et de sept fiches pratiques pour les parents.

Nous profitons également de l'occasion pour vous rappeler que notre centre possède une section « Pédagogie », riche de plusieurs ouvrages et jeux à destination des enseignants et de leurs élèves.

Infos : Delphine Rossomme et Brigitte Ernon - Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

> Humour



On dit que les Ardennais ont une « ardeur d'avance ». La preuve, sur la ligne 88 Bastogne-Namur, même avec un bus conduit par l'exploitant « LAMBIN », ils parviennent à faire circuler un bus « express ». Source : Photo Jean-Noël Gaspard – TEC Namur-Luxembourg

> Agenda

Du réseau

- Printemps 2007 : **Formation de conseiller en mobilité : cycle rural**. La formation prévue initialement en septembre 2006 est donc reportée.

Infos : Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
bernon@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- Le 15 septembre 2006, **Colloque sur les itinéraires communaux verts**, à Tournai

Infos : Association Européenne des Voies Vertes
Tél. : 081 22 42 56
info@aevv-egwa.org
www.greenwaysforeurope.org

- Le 6 octobre 2006, « **Transport et logistique : l'innovation au service de la performance** », à Louvain-la-Neuve

Infos : Cellule mobilité de l'UWE
Tél. : 010 48 94 08
mobilite@uwe.be
<http://www.uwe.be/mobilite>

- Du 16 au 20 octobre 2006, **Formation internationale en éducation au vélo et à la sécurité routière**, à Bruxelles.

Infos : Christian Brodtkom
Tél. : 02 517 17 68
c.brodtkom@provelo.org
<http://www.provelo.org>

- Formations Gamah
Le 26 octobre 2006 : « **Accessibilité des espaces verts** », de 9h à 13h,
Le 10 novembre 2006 : « **Accessibilité des bâtiments** », de 9h à 16h,
Le 23 novembre 2006 : « **Formation généraliste** », de 9h à 13h,
au CAMET à Namur

Infos : info@gamah.be
<http://www.gamah.be>

À l'étranger

- Formations des Ponts et chaussées
Du 3 au 5 octobre 2006, « **Organiser le stationnement, composante clé d'une politique de transports publics** »,
Les 17 et 18 octobre 2006, « **Connaître et réaliser les études de déplacements** »,
Les 7 et 8 novembre 2006, « **Prendre en compte la sécurité des déplacements dans la mise en œuvre des PDU** »,
à Paris (France)

Infos : Ponts Formation Edition
<http://pfe.enpc.fr>

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. 081 77 30 99
Brigitte Ernon, tél. 081 77 31 32
Muriel Mandiau, tél. : 081 77 31 23
Fax : 081 77 38 22
MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@met.wallonie.be
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

